

REFUGE JEAN COLLET

(BELLEDONNE)

Véhicules : Allez jusqu'à Brignoud, montée en direction de Ste Agnès. A la sortie de Ste Agnès, quitter la D290 pour prendre la D280 à droite, direction Col des Mouilles. Au col prendre à gauche et 1^{er} croisement encore à gauche, pour rejoindre le Pré du Mollard.

Distance : 21km **X, Y parking** : 45°13'20" 5°57'22"

Départ : Du parking, suivre le chemin qui monte vers le sud-Ouest(a « rebrousse -poil de la route forestière). Contourner le pré Michu par le Nord en prenant le chemin de gauche puis reprendre à droite vers le Sud en direction de la source Michu. Ce sentier (balisage jaune) traverse la forêt sous la Balme puis monte en lacets pour passer au-dessus de la limite de la forêt. Plus haut, le sentier longe le rocher sur une vire assez étroite (un câble est présent pour sécuriser le passage) qui franchit la Draye du Rocher Blanc. Après un autre petit passage câblé sans difficulté, on parvient au Refuge Jean Collet.

Remarques : Sur la fin du parcours, une vire équipée d'un câble ne présente pas de difficulté mais est exposée au vide.

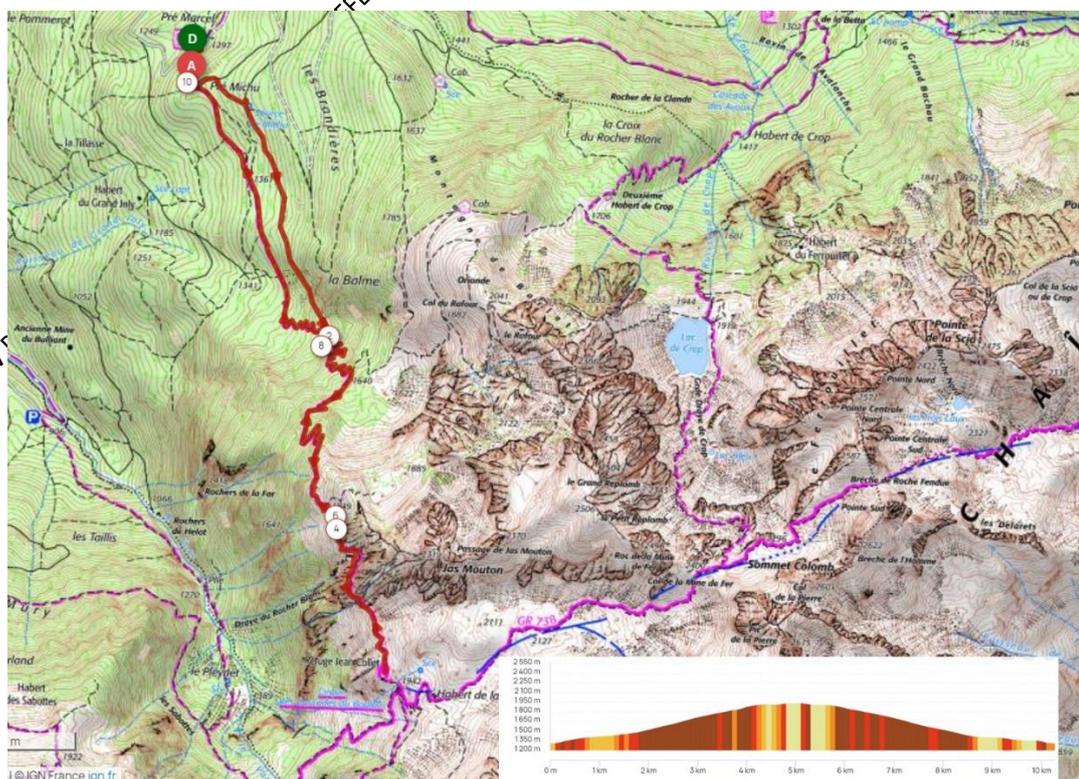
Retour : Redescendre par le même itinéraire sur la 1^{ère} partie; descendre les 1ers lacets dans la forêt. Puis à l'altitude 1490, il y a un panneau, descendre le sentier à gauche (sud ouest) balisage vert. Après quelques lacets, continuer tout droit vers le Nord pour rejoindre un chemin qui parvient à Pré Michu où on retrouve l'itinéraire de l'aller pour rejoindre le parking.

Marmottes, Cabris : + 680m, 10,5km environ

ibp index : 80, Cotation : E4, T3, R4

Grenoble 33350T (Pli 10A)

Le Bourg d'Oisans 3335ET (Pli 1-D)



Sens des aiguilles

FFEPGV Club de Saint-Ismier GV R SI : gvsaintismier.org

Fiche-rando destinée **uniquement** aux randonneurs de la Gymnastique Volontaire Randonnée de Saint-Ismier.

Toute autre utilisation ainsi que toute duplication doit faire l'objet d'une autorisation de la GV R SI.

LE LAC BLANC

(BELLEDONNE)

Véhicules : Allez jusqu'à Brignoud, montée en direction de Ste Agnès. A la sortie de Ste Agnès, quitter la D290 pour prendre la D280 à droite, direction Col des Mouilles. Au col prendre à gauche et 1^{er} croisement encore à gauche, pour rejoindre le Pré du Mollard.

Distance : 21 km **X, Y parking :** 45°13'20" 05°57'22"

Départ : Du parking, suivre le chemin qui monte à droite vers le sud (à « rebrousse-poil de la route forestière). Au-dessus du pré, quitter ce chemin pour suivre à droite Sud, Sud-Est le sentier (suivre le balisage jaune). Ce sentier traverse la forêt sous la Balme puis monte en lacets pour passer au-dessus de la limite de la forêt. Plus haut, le sentier longe le rocher sur une vire assez étroite (un câble est présent pour sécuriser le passage) qui franchit la Draye du Rocher Blanc. Après un autre petit passage câblé sans difficulté, on parvient au Refuge Jean Collet. Une petite pause s'impose ! Au refuge prendre le sentier partant le plus horizontalement (passer devant les WC du refuge) direction Lac Blanc. Le chemin redescend un peu pour arriver sous le verrou du lac. Franchir ce verrou pour arriver au lac.

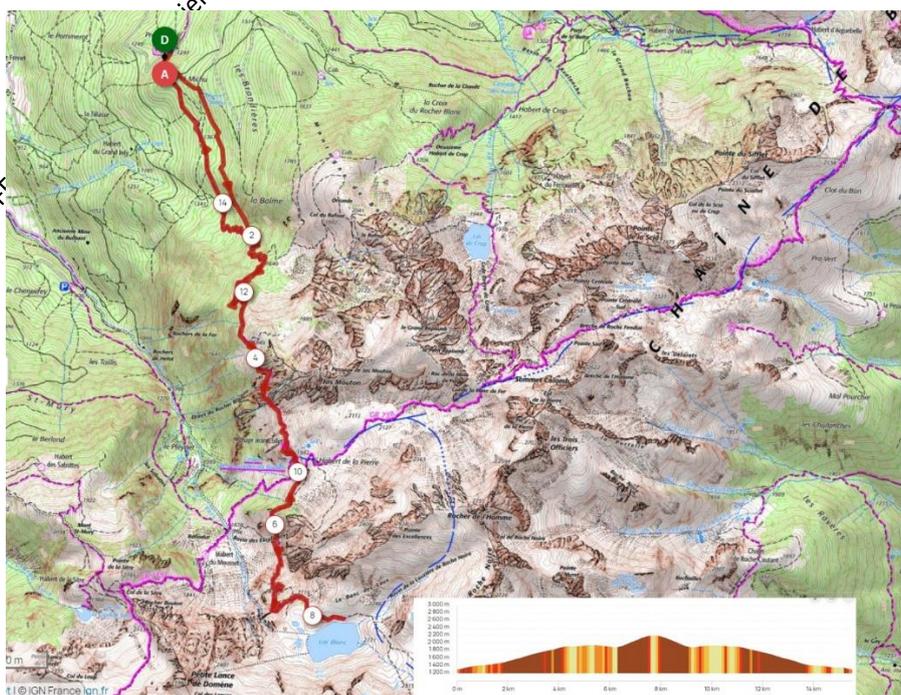
Remarques : Avant d'arriver au refuge, une vire équipée d'un câble ne présente pas de difficulté mais est exposée au vide.

Retour : Redescendre par le même itinéraire qu'à l'aller, passer le refuge, puis descendre les 1ers lacets après le refuge dans la forêt. Puis à l'altitude 1490, il y a un panneau, descendre le sentier à gauche (sud-ouest) balisage vert. Après quelques lacets, continuer tout droit vers le Nord pour rejoindre un chemin qui parvient à Pré Michu où on retrouve l'itinéraire de l'aller pour rejoindre le parking.

Remarques : Sur la fin du parcours, une vire équipée d'un câble ne présente pas de difficulté mais est exposée au vide.

Bouquetins et Chamois : + 1100m, 16 Km environ **ibpindex :** 124 **Cotation:** E5,T3, R3

Grenoble 333507 (Pli10-A) Le Bourg d'Oisans 3335ET (Pli 1-D)



Sens des aiguilles

FFEPGV Club de Saint-Ismier GV R SI : gvsaintismier.org

Fiche-rando destinée **uniquement** aux randonneurs de la Gymnastique Volontaire Randonnée de Saint-Ismier.

Toute autre utilisation ainsi que toute duplication doit faire l'objet d'une autorisation de la GV R SI.